



## **Partenariat sur la Transparence dans l'Accord de Paris Cluster Francophone**

### **Atelier régional du Cluster Francophone**

*« Comment mesurer, suivre, évaluer et communiquer le progrès de la mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique ? »*

Douala, République du Cameroun

23 au 25 mai 2018





## Date, lieu

23 au 25 mai 2018, Douala, République du Cameroun

## Comité d'organisation

Cet atelier a été organisé par le Cluster francophone du Partenariat sur la Transparence dans l'Accord de Paris avec l'appui financier de l'Allemagne, de la Belgique, de la FAO, de la France, du Programme mondial du PNUD et ONU pour l'environnement et la Suisse, conjointement avec le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Cameroun.

## Modération

Evelyne Nkeng Peh

Consultante indépendante, Cameroun

E-mail : [evelyne.nkeng.peh@gmail.com](mailto:evelyne.nkeng.peh@gmail.com)

## Documentation

Evelyne Nkeng Peh, Benjamin Schäfer

## Contact

Pour de plus amples renseignements sur le Cluster francophone et les activités du Partenariat sur la Transparence dans l'Accord de Paris (PATPA), veuillez adresser un courriel à [info@transparency-partnership.net](mailto:info@transparency-partnership.net) ou à M. Klaus Wenzel, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, [klaus.wenzel@giz.de](mailto:klaus.wenzel@giz.de)

Version (anonymisée) de juillet 2018.

Copyright photos: GIZ



## SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations .....	4
Introduction.....	5
Conclusions clés .....	7
Résultats de l'atelier .....	8
1. L'adaptation au changement climatique : état des lieux au niveau international .....	8
2. Introduction thématique .....	10
3. Échange d'expériences dans l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation de l'adaptation.....	11
4. Le Partenariat CDN / NDC Partnership .....	13
5. Le suivi et évaluation des mesures d'adaptation au changement climatique.....	14
6. Développement des indicateurs pour l'adaptation et identification des sources des données.....	15
7. Stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique .....	16
8. Perspectives .....	16
8.1. <i>Prochaines étapes pour les pays</i> .....	17
8.2. <i>Outils et manuels</i> .....	17
8.3. <i>Proposition de thèmes pour les prochains ateliers du Partenariat</i> .....	19
Annexes .....	20
Annexe 1 : Agenda de l'atelier .....	20
Annexe 2: Liste des participants .....	23



## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AEE	:	Agence européenne pour l'environnement
CC	:	Changements climatiques
CCNUCC	:	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDN	:	Contribution déterminée au niveau national
FAO	:	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FVC	:	Fonds vert pour le climat
GIZ	:	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
IIED	:	International Institute of Environment and Development
SEA	:	Suivi, évaluation et apprentissage
MNV	:	Mesure – Notification – Vérification
ODD	:	Objectifs de développement durable
ONERC	:	Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique
PANA	:	Programme d'action national d'adaptation
PATPA	:	Partenariat sur la Transparence dans l'Accord de Paris
PNA	:	Plan national d'adaptation
PNUD	:	Programme des Nations unies pour le Développement
S&E	:	Suivi-évaluation
UE	:	Union européenne



## INTRODUCTION

### Contexte

Le Partenariat International sur l'Atténuation et le MNV a été créé en 2010 à l'initiative de l'Afrique du Sud, de la Corée du Sud et de l'Allemagne. En 2016, il a changé de nom pour devenir le « Partenariat sur la Transparence dans l'Accord de Paris » (PATPA).

Le Cluster francophone du Partenariat a été fondé en 2013 en collaboration organisationnelle et financière avec des administrations allemande (ministère de l'Environnement), belge (Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement), française (ministère de la Transition écologique et solidaire) et suisse (ministère de l'Environnement).

Le Cluster a pour but – tout comme le Partenariat – d'élargir et d'approfondir les échanges d'informations, d'expertises et d'expériences, de bonnes pratiques ainsi que d'études de cas entre partenaires francophones concernant la transparence, et notamment :

- le suivi des contributions déterminées au niveau national, les CDN (NDCs en anglais) ;
- les inventaires d'émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- le MNV (MRV en anglais) en général (dispositifs de mesure, notification et vérification) ;
- le suivi d'actions d'atténuation ;
- les synergies et co-bénéfices entre les mesures d'atténuation et d'adaptation ;
- le suivi et l'évaluation (M & E en anglais) des mesures d'adaptation ;
- la transparence du soutien.

### Cadre et objectifs de l'atelier

Il s'agissait du tout premier atelier du PATPA abordant le thème de l'adaptation. Il s'est penché particulièrement sur le suivi et l'évaluation des mesures d'adaptation.

On constate que de nombreux pays disposent d'un PANA (Programme d'action national d'adaptation) et certains ont déjà formulé un PNA (plan national d'adaptation), et mis en place un cadre institutionnel ainsi que des personnes dédiées en charge de la mise en œuvre des actions d'adaptation. Un bon suivi et une bonne évaluation, non seulement des impacts et vulnérabilités, mais surtout des actions mises en œuvre permettent d'améliorer les politiques d'adaptation, de rendre les actions plus efficaces et d'augmenter la résilience de manière incrémentale. De plus, la production de ces informations permettra aux pays de mieux communiquer les progrès en matière de mise en œuvre des actions d'adaptation et pourra aussi répondre aux obligations de rapportage (établissement de rapports) sur l'adaptation au niveau international.

L'atelier avait ainsi pour objectifs de :

- renforcer la capacité des experts techniques des pays francophones d'Afrique, le but étant d'obtenir un système de suivi et d'évaluation au niveau national qui serve à la fois le niveau national et international ;
- partager les expériences nationales sur les réussites et les défis dans la définition et la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation pour l'adaptation ;
- échanger sur les bonnes pratiques concernant des méthodes de collecte de données pour le système de suivi et d'évaluation, avec des exercices pratiques ;



- partager les expériences et échanger sur les bonnes pratiques concernant l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification des politiques (sectorielles) et des PNA (plans nationaux d'adaptation) ;
- faciliter la mise en place d'un réseau regroupant les partenaires francophones d'Afrique pour partager les informations et échanger sur les bonnes pratiques au-delà de la rencontre.

Afin d'atteindre ces objectifs, les sujets suivants ont été traités durant l'atelier :

- l'état d'avancement des systèmes institutionnels nationaux pour l'adaptation ; l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les processus de planification et de budgétisation aux niveaux nationaux/sectoriels ; les défis et approches pour la mise au point de systèmes de S&E de l'adaptation ;
- les approches des pays pour mesurer et suivre leurs progrès : types d'indicateurs proposés ; les méthodes de collecte et d'analyse de données, la mise en place du cadre institutionnel pour systèmes de S&E, etc. ;
- l'identification des synergies entre différents types de systèmes au travers desquels le suivi peut être réalisé, notamment les communications nationales, les CDN, les PNA, les Objectifs mondiaux de développement durable (ODD), le Cadre de Sendai, etc.

### **Participants et experts**

Au total 55 participants, dont 31 % de femmes, ont pris part aux travaux. Ces participants, issus de 21 pays francophones d'Afrique et du Proche-Orient, représentaient non seulement les ministères de l'Environnement de leurs pays, mais aussi des ministères sectoriels compétents en matière d'adaptation aux changements climatiques et en charge de thématiques telles que l'agriculture, les forêts, la gestion des sols, les ressources en eau, la planification, les finances et le tourisme.

Les experts venaient de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), du Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC), de l'Institut international pour



l'environnement et le développement (IIED), du *NDC Partnership*, du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) ainsi que les Programmes mondiaux d'appui PNUD/ONU Environnement. Le Secrétariat de la CCNUCC est également intervenu par le biais d'un message vidéo, suivi, le dernier jour d'un échange via Skype pour répondre aux questions des participants.

Ce rapport présente les conclusions clés de l'atelier. Toutes les présentations sont accessibles via le lien suivant : <https://www.transparency-partnership.net/news/francophone-countries-discussed-me-adaptation>



## CONCLUSIONS CLÉS

Les présentations, travaux en groupes et discussions ayant eu lieu durant l'atelier ont permis de mettre en évidence les constats suivants :

- L'adaptation au changement climatique est une priorité pour tous les pays présents à cet atelier. Les participants ont mis en avant l'importance fondamentale d'une forte volonté politique pour obtenir de réels progrès.
- L'exercice sur la cartographie institutionnelle a montré que, pour la plupart des pays, des dispositifs institutionnels existent déjà pour l'adaptation au changement climatique (par exemple : mise en place de comités, ou encore désignation d'autorités ou de personnes dédiées), mais ils ne sont pas toujours véritablement opérationnels. On constate par ailleurs une diversité d'objectifs : Certains effectuent un suivi et des collectes de données relatives à la réalisation des actions, d'autres effectuent un suivi et une collecte des données relatives à l'amélioration de la résilience. Toutefois, de nombreux systèmes ne visent ni l'évaluation ni l'apprentissage.
- Les obligations additionnelles de rapportage au niveau international, en particulier concernant l'adaptation, sont encore perçues comme une charge de travail supplémentaire. Les pays attendent plus de clarification après les discussions de la COP24.

Sur la base de ces constats, les recommandations suivantes ont été émises :

- Le cadre institutionnel approprié et la participation des acteurs clés sont des éléments déterminants pour un système de S&E fonctionnel et durable.
- La mise en œuvre du Plan national d'adaptation (PNA) apparaît comme une voie clé pour réaliser les actions d'adaptation et un système de suivi, évaluation et apprentissage (SEA) ; la plupart des participants s'y réfèrent comme leur « principal » cadre de planification pour l'opérationnalisation de l'adaptation.
- Les systèmes de S&E devraient être conçus d'une manière holistique, intégrant des informations à la fois sur l'atténuation et sur l'adaptation, afin de pouvoir recueillir des données pertinentes, servant notamment à évaluer l'atteinte des ODD.
- La mise en place d'un système de S&E nécessite que les données existantes soient mises à disposition par les structures concernées, ce qui met en avant le problème du partage d'information. Il faut donc inclure ces structures dès la phase de conception d'un système S&E, par exemple via des décrets légaux, cahiers de charges officiels et protocoles d'entente.



## RESULTATS DE L'ATELIER

L'atelier du Cluster francophone du Partenariat a été officiellement ouvert par M. Valentin Wagnoun, Inspecteur N°1, ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable du Cameroun. M. Wagnoun représentait officiellement le ministre qui n'a pu être présent pour des raisons d'agenda. Son discours a été précédé du mot de bienvenue de M. Klaus Wenzel, représentant le Cluster Francophone au sein du Partenariat sur la Transparence dans l'Accord de Paris.



L'atelier était structuré en trois parties, réparties sur les trois jours de travaux<sup>1</sup> :

- La première journée s'est focalisée sur l'état des lieux au niveau international, les enjeux, le cadre conceptuel et les expériences des pays concernant le suivi-évaluation des mesures d'adaptation.
- La deuxième journée a permis d'aborder les approches et outils pour la mise en place des systèmes de suivi-évaluation, et plus particulièrement le cadre institutionnel, le développement des indicateurs et le rapportage.
- Les débats de la troisième journée ont permis de définir les perspectives en matière de suivi-évaluation de l'adaptation, pour les pays et pour le Partenariat.

Les méthodes de travail pour les différentes sessions comprenaient des présentations et discussions en plénière, des discussions de panel, des tables rondes, des travaux pratiques en groupes, suivis de restitutions en plénière. Au début de chaque journée, des « journalistes » participants volontaires, effectuaient un rappel des points clés à retenir de la journée précédente.

### 1. L'adaptation au changement climatique : état des lieux au niveau international

#### L'adaptation au changement climatique : état des lieux au niveau international. Message vidéo, Laureline Krichewsky, Secrétariat CCNUCC

Dans son message vidéo, Mme Krichewsky a tout d'abord rappelé l'importance et les enjeux de la transparence pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris et pour l'adaptation aux changements climatiques. Cela est mis en exergue dans l'article 7 de l'Accord, qui définit un objectif mondial pour l'adaptation, de même que dans l'article 13 qui crée un cadre de transparence renforcé. Ainsi, chaque Partie devrait communiquer sur les effets des changements climatiques et sur l'adaptation au titre de

<sup>1</sup> L'agenda de l'atelier est disponible en annexe 1.



l'article 7. Les Parties élaborent actuellement les modalités pour ce cadre de transparence. Un bilan mondial sera réalisé dans le cadre du *Global Stocktake* (GST) ou bilan mondial. Le 1<sup>er</sup> bilan mondial aura lieu en 2023. Les modalités et sources d'informations de ce bilan sont actuellement en cours de discussion (elles devraient être prioritairement basées sur les communications nationales et celles relatives à l'adaptation). Les rapports sur les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les Plans nationaux d'adaptation (PNA) concernent la communication au niveau national et contiennent des informations sectorielles et systémiques pertinentes pour l'adaptation. Les communications relatives à l'adaptation seront consignées dans un registre public. Elles ne devraient pas être soumises à une revue technique.

Les questions posées par les participants ont été transmises après la session au secrétariat de la CCNUCC. Elles ont été, pour le **Dr Florin Vladu (CCNUCC)**, l'occasion d'apporter les précisions suivantes dans une présentation PowerPoint:

- Divers documents peuvent être utilisés pour l'établissement de rapports sur l'adaptation : les CDN, les PNA et les Communications nationales peuvent servir ce propos.
- En ce qui concerne la différence entre les communications nationales et les communications sur l'adaptation, il faut retenir que les Communications nationales portent sur ce qui a été fait, et suivent un cycle de 4 ans. Les communications sur l'adaptation s'inscrivent dans un cycle de 5 ans, et se concentrent sur les actions envisagées dans cet horizon temporel. Le PNA porte sur un autre cycle temporel, défini par chaque Partie, qui peut aller jusqu'à 2030.
- Le cadre de transparence renforcé prévoit un autre instrument qui permettra de présenter les actions réalisées sur un cycle de 2 ans. Dans ce cas, les pays non-annexe I (principalement des pays en développement) établiront des rapports sur l'atténuation et le financement fourni ou reçu ainsi que d'autres informations qu'ils considèrent pertinentes pour atteindre les objectifs de la Convention. Il s'agira d'un rapport biannuel, déjà préparé dans le cadre du MNV, et dont le contenu et la dénomination finale sont en cours de négociation.
- En ce qui concerne le type d'information qui sera capitalisé dans le cadre de la préparation du *Global Stocktake*, il a été précisé que tous les efforts entrepris par les pays (dans le cadre des PANA et tous les efforts d'adaptation en général) seront reconnus et pris en compte. Un groupe d'experts travaille avec le Comité d'adaptation de la CCNUCC pour élaborer les modalités de mise en œuvre de cette mesure et déterminer le type d'action qui doit être reconnu comme effort. Ceci pourrait, bien entendu, aller au-delà des PANA, par exemple en ce qui concerne les arrangements institutionnels pour l'adaptation.



Pour plus d'informations sur les différents documents, veuillez consulter à la présentation PowerPoint de la CCNUCC et en particulier la diapositive 5.



## 2. Introduction thématique

Faisant suite à l'état des lieux sur l'adaptation au niveau international, trois présentations ont servi de base pour le cadrage thématique de l'atelier, notamment :

- **Le suivi et évaluation (S&E) des mesures d'adaptation au changement climatique**, par Emilie Beauchamp, IIED. Cet exposé s'est focalisé sur la définition des concepts liés à l'adaptation, l'importance et les défis du S&E de l'adaptation.
- **Le processus des Plans nationaux d'adaptation (PNA) et la place du suivi et de l'évaluation (S&E)**, par Prakash Bista, PNUD. Cette présentation a rappelé le processus PNA et ses objectifs, ainsi que le lien entre les PNA, les CDN, et les ODD. Elle a aussi fourni un aperçu des systèmes de S&E existants au niveau national, et des outils d'appui au S&E. Les Directives complétant celles de la CCNUCC ciblant spécifiquement les secteurs agricoles, publiées en 2017 et élaborées par le programme conjoint FAO-PNUD PNA-Ag ont été également présentées (voir [ici](#)).
- **Les co-bénéfices entre adaptation et atténuation**, par Maryline Darmaun, FAO. Cet exposé a apporté des précisions sur les objectifs et les synergies entre adaptation et atténuation. Il a également été l'occasion de partager des résultats de l'analyse régionale des pays de l'Afrique de l'Est réalisée en 2016 par la FAO.





### 3. Échange d'expériences dans l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation de l'adaptation

Afin d'échanger sur les expériences concrètes des pays dans l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes de suivi et d'évaluation de l'adaptation, trois pays participant et la France – représentée par l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) – ont pris part à un panel de discussion, suivi d'échanges avec les participants.

En ce qui concerne les mécanismes mis en place dans les différents pays, on peut retenir les points suivants :

**Un certain pays participant<sup>2</sup>** est en phase d'élaboration de son PNA. Dans chaque administration, il existe un service (en plus du service en charge du suivi environnemental) chargé de mettre en œuvre le S&E au niveau sectoriel. Dans le secteur de la santé, l'adaptation au changement climatique a été intégrée et le Plan national de développement sanitaire a été rendu climato-sensible avec un système de suivi et évaluation. Le pays a identifié trois indicateurs qui renseignent sur l'orientation stratégique du Plan national de développement sanitaire.

**Dans le deuxième pays participant**, l'institution responsable du S&E est le Secrétariat d'État chargé du Développement durable (DD). Il dispose d'observatoires régionaux (pour toutes les régions du pays) dont la fonction est d'assurer le suivi de l'état de l'environnement au pays. Depuis 2015, le ministère a vu ses attributions s'élargir pour inclure le développement durable et l'adaptation. Pour la collecte et l'échange d'informations, les observatoires sont appuyés par un réseau de comités thématiques, dont les comités « air et climat », qui ont également identifié des indicateurs. La liste d'indicateurs est présentée à chaque partenaire pour appropriation, et un arrêté gouvernemental signé par les responsables des régions facilite la mise en œuvre du mécanisme et le suivi-évaluation. Une plateforme pilote a été établie au niveau de 3 régions avec le soutien de l'Allemagne (GIZ). Le système proposé par le pays participant se caractérise par son approche décentralisée et l'intégration de la société civile (qui participe aux comités « air et climat »). Pour le pays mentionné, le facteur de succès clé est la capitalisation des systèmes existants pour construire de nouveaux systèmes, car l'utilisation d'un système en place permet de faire remonter les informations des régions vers le niveau central.



**Dans le troisième pays participant**, le Plan national d'adaptation est en place. Une étude de vulnérabilité a été élaborée avec l'appui de l'Allemagne (GIZ), et les cartes de vulnérabilités ont contribué au processus de planification. Pour faciliter le suivi-évaluation, la prise en compte de toutes les parties prenantes dans la conception et la réalisation des projets d'adaptation doit

<sup>2</sup> Pour des raisons de confidentialité, les noms des pays participants correspondants ne sont pas mentionnés ici.



être réalisée. Les indicateurs qui font l'objet d'évaluations sur les progrès en matière de l'adaptation sont bien définis pendant la planification. Ces derniers peuvent être : des indicateurs d'effets (ex. capacité d'expertise ou d'actions des acteurs en matière d'adaptation), des indicateurs d'impacts (ex. nombre de personnes sensibilisées), des indicateurs de résultats opérationnels (ex. nombre de personnes formées), des indicateurs de réalisation des actions (ex. nombre de formations réalisées), des indicateurs de moyens et ressources (ex. pourcentage de subvention obtenue). Ce sont ces indicateurs qui permettront de mesurer l'atteinte des objectifs et des résultats.

La France a créé en 2001 l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique ([ONERC](#)). Cette structure a publié en 2012 le premier plan national d'adaptation au changement climatique ([PNACC](#)) du pays, et prépare actuellement le deuxième plan. Une évaluation annuelle du plan est réalisée par l'ONERC avec l'appui de pilotes sectoriels. Elle est complétée par des auto-évaluations faites par les pilotes dans chaque domaine. La principale leçon tirée de ces évaluations est que l'adaptation est un processus itératif. De plus, l'obtention d'informations locales reste une difficulté majeure, et l'évaluation finale par des acteurs externes est d'une grande importance. Ainsi, pour le deuxième plan, une évaluation externe sera effectuée par une commission spécialisée composée des ministères concernés et d'autres parties prenantes.

### **Messages clés de la première journée**

*En ce qui concerne les systèmes nationaux de suivi-évaluation de l'adaptation...*

- L'adaptation ne peut pas être abordée d'une manière isolée, mais toujours de façon intersectorielle.
- Il est important de se baser sur les structures existantes pour développer des systèmes efficents.
- L'ancre institutionnel du système de S&E et d'apprentissage pour l'adaptation change selon les systèmes existants dans les différents pays. La structure des systèmes varie, mais un soutien gouvernemental de haut niveau semble être un élément clé de progrès.
- Des systèmes décentralisés, articulant les différents niveaux d'action (du local au national) et intégrant la société civile (comme le système présenté par le deuxième pays participant), semblent innovants et intéressants.
- Les systèmes doivent être itératifs et inclure l'évaluation afin de permettre l'apprentissage et l'adaptation (exemple de la France qui a évalué son premier plan).
- L'implication d'institutions gouvernementales décentralisées semble contribuer à la mise en œuvre efficace du système SEA.
- Les principaux défis à relever dans tous les pays sont l'insuffisance de moyens financiers, les difficultés dans l'élaboration d'indicateurs pertinents, le manque de coordination inter- et intra-ministérielle ainsi que la faible harmonisation de la collecte de données dans tous les secteurs.
- La gestion des incertitudes peut être renforcée par un meilleur accès à l'information climatique et par la mise en place des systèmes d'alerte précoce.

*En ce qui concerne l'appui au pays pour l'adaptation et son suivi-évaluation...*

- Il est important d'assurer une plus grande disponibilité des ressources financières pour la mise en œuvre des PNA, en plus de leur élaboration.
- Un appui méthodologique aux pays est nécessaire pour leur permettre de faire le lien entre les ODD, la CDN, le PNA et les cadres de référence de leurs pays (cadre stratégique de réduction de la pauvreté, stratégie de croissance et d'emploi, etc.).



#### 4. Le Partenariat CDN / NDC Partnership

##### Présentation par Omar Zemrag, NDC Partnership Support Unit

Le Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national (*NDC Partnership*) joue un double rôle en tant que partenariat mondial et mécanisme de coordination national au niveau des pays. En plus d'assurer la coordination et la promotion de la coopération, son engagement au niveau des pays vise à :

- a) faciliter la mise en place d'un cadre national pour la coopération et la coordination entre les partenaires de mise en œuvre, avec des objectifs et un plan d'action concret sous forme de plan de partenariat ;
- b) assurer un flux rapide et rationalisé d'assistance technique et financière entre les pays membres, les gouvernements et les partenaires de mise en œuvre ; et
- c) assurer un lien entre les outils de renforcement des capacités et les produits de connaissance et d'apprentissage à travers une plateforme informatique, et renforcer les échanges entre pays.

Afin d'adhérer au NDC Partnership, les intéressés doivent soumettre une lettre de demande d'adhésion signée au niveau ministériel ou du secrétariat d'État/général et adressée aux co-présidentes du Partenariat<sup>3</sup>. La demande doit

- contenir une manifestation d'intérêt à adhérer au NDC Partnership ;
- indiquer l'adhésion du pays aux [Principes directeurs du NDC Partnership](#) ;
- inclure une nomination officielle des deux points focaux issus du ministère en charge des questions environnementales, et du ministère en charge de l'économie, des finances et du budget.



<sup>3</sup> Il s'agit de : (1) S.E Mme Nezha El Ouafi, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Énergie, des Mines et du Développement durable chargée du Développement Durable du Maroc ; et de (2) S.E le Dr Maria Flachsbarth, Secrétaire d'Etat parlementaire au ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement.



## 5. Le suivi et évaluation des mesures d'adaptation au changement climatique

Cette session sur le suivi-évaluation des mesures d'adaptation s'est focalisée sur la mise en place du cadre institutionnel.

### Suivi & évaluation de l'adaptation – aborder les défis, par Emilie Beauchamp (IIED)

Précédant les travaux en groupe, cette présentation a rappelé les défis de S&E et présenté quelques options dont disposent les pays pour y faire face. Elle a également été l'occasion de partager quelques systèmes inspirants de S&E construits autour de théories de changement, notamment au niveau national et sous-national (indicateurs programme BRACED).

### Première série de groupes de travail

Ces travaux en groupe avaient pour but de renforcer la compréhension des différentes formes d'institutionnalisation du changement climatique dans les pays, de même que la compréhension des défis, solutions et bonnes pratiques. Au sein des groupes, les participants ont été invités à :

- établir une cartographie institutionnelle du S&E dans leur pays, en précisant les différents acteurs, leurs rôles et leurs interactions ;
- identifier les succès, les défis et les solutions potentielles pour améliorer les synergies ;
- partager leurs analyses avec les autres pays et identifier les leçons à partager en plénière.

La présentation des résultats des travaux en groupe par les rapporteurs a relevé les points suivants :

- Bien que l'institutionnalisation de l'adaptation soit mise en place, très peu des systèmes de S&E pour l'adaptation au CC sont jugés pleinement « fonctionnels ».
- Les pays semblent en être conscients. Cependant, le S&E de l'adaptation ne semble pas être une priorité nationale. Le principal blocage est le manque de volonté politique qui entraîne l'absence de ressources financières propres (aucune ligne budgétaire dédiée) et les relations insuffisantes avec les ministères des Finances. De ce fait, il n'y a pas assez de financement pour appuyer la génération de l'évidence qui pourrait apporter les preuves de la nécessité de ce financement, tel que le prix de la non-action.





## 6. Élaboration des indicateurs pour l'adaptation et identification des sources des données

Suite aux analyses et débats sur le cadre institutionnel du S&E de l'adaptation, les participants se sont intéressés à l'élaboration des indicateurs et à l'identification des sources de données.

### Présentation par Maryline Darmaun, FAO

Cet exposé a permis de rappeler l'importance des indicateurs pour suivre la mise en œuvre des mesures d'adaptation, ainsi que les caractéristiques essentielles des indicateurs d'adaptation. Les différents types d'indicateurs et les sources de données existantes ont été présentés.

### Deuxième série de groupes de travail

Afin d'aider les participants à se familiariser avec une approche permettant d'élaborer des indicateurs pour l'adaptation, des travaux en groupe ont été initiés sur la base d'une étude de cas. Les tâches consistaient à :

- identifier les informations pertinentes à l'élaboration d'indicateurs sur la base d'une théorie du changement formulée dans le cadre d'une proposition de projet préparatoire du PNA soumis au programme « Readiness » du Fonds Vert pour le Climat (FVC),
- définir des indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs d'adaptation pour mesurer les réalisations (ou produits) et les résultats,
- identifier les types de données permettant d'opérationnaliser ces indicateurs, les sources de ces données, ainsi que la méthodologie ou l'approche pour collecter ces données.

#### **Théorie du changement**

Une théorie du changement décrit la manière dont les activités mises en œuvre dans le cadre d'une intervention (un projet, un programme ou une politique) donnent lieu à une chaîne de résultats qui auront les effets visés. La théorie du changement est généralement élaborée à l'étape de planification et comprend la description des activités, les réalisations, les résultats et effets visés, ainsi que les hypothèses par lesquelles les changements seront produits entre chaque niveau. Le but d'un système de suivi, évaluation et apprentissage est de mesurer le progrès de l'intervention selon cette théorie et de tester ses hypothèses.

D'après les commentaires des rapporteurs, les participants ont trouvé cet exercice utile, bien qu'un consensus ait été difficile à obtenir sur certains sujets. L'exercice a également permis de comprendre la logique de la théorie du changement et de catégoriser les indicateurs.

De façon spécifique, les différents groupes ont relevé que :

- La liste des indicateurs est très utile, mais que certains indicateurs pourraient être mieux formulés.
- Il est possible de créer des indicateurs et il est nécessaire d'associer indicateurs quantitatifs et qualitatifs.
- Le suivi et évaluation de l'adaptation reste un grand défi du fait de la difficulté à recueillir des données. Plus particulièrement, la collecte des données relatives aux indicateurs qualitatifs peut s'avérer très coûteuse.
- Il est important de bien identifier les sources d'information et de s'assurer que les sources identifiées ont effectivement la capacité de fournir les données recherchées.
- Il est également nécessaire de mettre en place des systèmes de collecte de données ; à ce propos des accords entre institutions peuvent être une solution durable afin de faciliter l'obtention et le partage des données.



## 7. Stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique

### Présentation du Tableau de bord adaptation de la Commission européenne, par Claire Collin (Belgique)/ Jérôme Duvernoy (ONERC)

Hormis le partage des modèles de suivi-évaluation national, l'atelier a également offert l'occasion de présenter [le système utilisé par la Commission européenne](#) pour suivre les efforts accomplis par les Etats membres de l'Union Européenne en matière d'adaptation.

Les échanges avec la plénière ont apporté les précisions suivantes :

- Dans le cadre de l'identification des options d'adaptation, les besoins prioritaires sectoriels et locaux, et les besoins d'intégration horizontale et verticale sont pris en compte. Les dimensions des coordinations verticale et horizontale sont reflétées dans le tableau de bord (voir présentation) à travers d'indicateurs spécifiques. En outre, la dimension transfrontalière est également reflétée dans le tableau de bord.
- Sur le plan des ressources financières, il n'y a pas de budget spécifique de l'UE pour les États membres qui doivent mettre en œuvre et financer eux-mêmes leurs politiques. Il existe néanmoins des fonds européens qui permettent de financer des actions/projets d'adaptation. Des indicateurs spécifiques liés à la budgétisation de la politique d'adaptation des États membres et à l'utilisation des fonds européens sont également formulés dans le tableau de bord.
- Il est possible d'avoir une vue d'ensemble des actions et politiques menées par les pays européens à travers le site [Climate-ADAPT](#). Cette plateforme, réalisée par l'Agence Européenne de l'Environnement, reprend toute une série d'informations, souvent sous forme de cartes, sur l'adaptation. Des informations sont notamment disponibles par pays et par secteur.



## 8. Perspectives

Les mots de clôture de l'atelier ont été prononcés par Mme Claire Collin, représentant le Cluster francophone, et par M. Timothée Kagonbé, représentant le ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable du Cameroun. La phase de clôture a été précédée d'échanges sur les perspectives après l'atelier de Douala.

Les participants ont débattu des prochaines étapes pour les pays présents à l'atelier, des outils et manuels disponibles pour soutenir les États dans le suivi-évaluation de l'adaptation, ainsi que des thèmes potentiels pour les futurs ateliers de renforcement des capacités.



## 8.1. Prochaines étapes pour les pays

### Mise en œuvre des acquis de l'atelier

En ce qui concerne la mise en œuvre des acquis de l'atelier pour le développement/le renforcement des systèmes de suivi-évaluation de l'adaptation au niveau national, les représentants des pays ont identifié des actions concrètes en termes:

- d'exploitation des informations reçues,
- de renforcement du cadre institutionnel de S&E, et
- de mise au point d'outils de suivi-évaluation de l'adaptation pour un projet/plan/etc.

Les résultats de ces réflexions pourraient être partagés lors d'un marché de l'information entre pays.

### Options pour le réseautage

En ce qui concerne les options pour le réseautage des participants à l'atelier PATPA, il a été suggéré d'utiliser : des webinaires, des listes mails (pour les pays et pour l'ensemble du cluster), des groupes WhatsApp, des mails groupés.

L'option de mise en place d'un forum d'échanges en ligne a été évoquée. Des essais ont déjà été menés dans ce sens, mais l'expérience n'a pas été concluante du fait d'un engagement insuffisant des acteurs.

Après analyse, les participants ont estimé que les listes mails et les groupes WhatsApp seraient plus efficaces pour le réseautage, dans un contexte de disponibilité limitée et d'accès à Internet non optimal. Ces options permettraient d'assurer une communication active entre le Cluster francophone et ses membres, mais également entre les pays membres et les individus pour le partage d'expérience et d'informations.

## 8.2. Outils et manuels

Il existe toute une gamme d'outils, de guides et de manuels auxquels les pays peuvent avoir accès pour chercher du soutien en matière de transparence.

- [Initiative for Climate Action Transparency \(ICAT\)](#) : l'ICAT propose l'orientation, le renforcement des capacités et le partage des connaissances afin de faire participer les pays à l'utilisation d'un cadre commun pour évaluer l'impact de leurs politiques et actions et communiquer les progrès accomplis, favorisant ainsi une plus grande transparence, efficacité et ambition.
- [Capacity Building Initiative for Transparency \(CBIT\)](#) : la CBIT a pour but de renforcer les capacités institutionnelles et techniques des pays en voie de développement afin de répondre aux exigences du Cadre de transparence renforcé (CTR). La CBIT fournit les outils, la formation et l'assistance (accès aux ensembles de données et banques de données, directives, renforcement de capacités) nécessaires pour satisfaire aux dispositions dans le cadre de l'Article 13 de l'Accord de Paris.
- [PNUD/ONU Environnement - Programme d'appui mondial pour les communications nationales et les rapports biennaux, Global Support Programme \(GSP\)](#) : Ce programme fournit un appui aux Parties non-annexe 1 pour la préparation de communications nationales (CN) et rapports biennaux actualisés qui sont soumis à la CCNUCC, ainsi que pour l'identification des domaines prioritaires d'appui à la mise en œuvre des CDN.
- [PNUD/ONU Environnement - Programme d'appui mondial pour l'avancement des plans nationaux d'adaptation \(PAG-PNA ou NAP-GSP en anglais\)](#). Le PAG-PNA est un programme visant à aider les pays en développement à faire progresser leurs processus PNA, en mettant



l'accent sur l'intégration de l'adaptation dans les processus de planification du développement et de budgétisation.

- [Information Matters](#) : Ce projet est mis en œuvre par la GIZ pour le renforcement des capacités nationales en vue de l'amélioration des notifications dans le cadre de la CCNUCC dans les pays partenaires sélectionnés. Il diffuse divers produits de la connaissance dans ce but et fournit également un soutien *ad hoc* pour le développement de systèmes de MNV dans les pays en voie de développement.
- [Centre d'apprentissage numérique – FAO](#) : Ces cours d'apprentissage en ligne visent à renforcer les capacités institutionnelles et techniques des entités nationales et à leur permettre de répondre aux exigences de transparence accrues de l'Accord de Paris.
- [NDC Helpdesk](#) : Plate-forme établie par le Cluster d'appui aux CDN pour fournir un appui technique flexible et à court terme afin de faire face à un certain nombre de défis liés à la mise en œuvre des CDN dans les pays en voie de développement.
- [Good Practice Database](#) : Une initiative conjointe du Partenariat pour la transparence et du Programme de renforcement de capacités sur les faibles émissions (LECB) du PNUD. Cette base de données documente des politiques climatiques efficaces dans le monde entier.
- [Knowledge Portal of the NDC Partnership](#) : Accès facile et rapide aux données climatiques, au financement climatique, aux outils essentiels, aux plates-formes technologiques, aux services d'assistance technique, aux expériences des membres en matière d'outils et de technologies, et aux liens vers les ressources et plates-formes de connaissances développées par les membres du Partenariat des CDN.
- [Le kit de formation sur le suivi-évaluation des mesures d'adaptation](#) mis au point par le programme conjoint FAO-PNUD PNA-Ag.
- Les Directives supplémentaires « [Aborder l'agriculture, les forêts et la pêche dans les Plans nationaux d'adaptation](#) » (élaborées par le programme conjoint FAO-PNUD PNA-Ag), particulièrement l'élément D concernant le suivi-évaluation.
- Le PAG-PNA a publié une série de fiches pays dans la série générale intitulée « [Les PNA en bref: leçons des pays](#) ». La série couvre les progrès réalisés dans le processus de formulation et de mise en œuvre des PNA dans plus de 20 pays en développement. Le PAG-PNA a également publié une série de [briefings régionaux sur les PNA](#).
- Le [Tool for Assessing Adaptation in the NDCs \(TAAN\)](#) de la GIZ est une plateforme interactive de connaissances qui fournit des informations détaillées sur l'adaptation dans les C(P)DN. En particulier, il met en évidence les objectifs, les priorités et les vulnérabilités ainsi que les actions et mesures d'adaptation des pays, comme indiqué dans les C(P)DN.
- Le [NDC Adaptation Toolbox de la GIZ](#) propose divers instruments pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des mesures d'adaptation nécessaires pour atteindre les objectifs d'adaptation des CDN.
- Le [Tracking adaptation and measuring development \(TAMD\)](#) de l'IIED est un cadre pour évaluer la gestion des risques climatiques en termes de développement et de résilience.
- Le *Global Adaptation Index (ND-GAIN)* est une base de données sur la vulnérabilité et la capacité d'adaptation.
- Le [Programme pilote pour la résilience climatique \(PPCR\)](#) du Fonds Investissements Climat de la Banque Mondiale.
- Le [UN Environment Adaptation Gap Report 2017](#) explore les principales possibilités et les principaux défis associés à l'évaluation des progrès en matière d'adaptation au niveau mondial.
- [OECD Environment Working Paper no. 74](#) - Monitoring and Evaluation of Climate Change Adaptation: Methodological Approaches. Dinshaw et al. (2015)
- Leiter & Pringle (2017): *Pitfalls and potentials of measuring climate change adaptation through adaptation metrics. Adaptation Perspectives Series*. UNEP-DTU.



### 8.3. Proposition de thèmes pour les prochains ateliers du Partenariat

En termes de contenu, les besoins en renforcement des capacités des états portent sur :

- le rapportage/la communication de l'adaptation ;
- l'identification des indicateurs de suivi-évaluation sur l'adaptation (approfondissement) ;
- l'intégration de l'adaptation dans les politiques sectorielles (approche « mainstreaming »).

En termes de participation, il serait utile d'élargir l'audience à d'autres ministères clés, tel que le ministère des finances et /ou de l'économie<sup>4</sup>.

En termes d'organisation, les participants ont principalement souhaité voir plus de temps accordé aux exercices pratiques, dont les résultats constituent une excellente base de travail une fois de retour dans les différentes administrations. Cela pourrait éventuellement induire de structurer les ateliers sur 3 journées de travaux pleins. Enfin, il serait utile de maintenir la pratique actuelle visant à limiter le plus possible le nombre des présentations PowerPoint.

La question de l'hôte du prochain atelier reste ouverte. Des candidatures sont bienvenues !



<sup>4</sup> Note des organisateurs : la nomination des participants est effectuée par le point focal CC national. Ce retour d'information doit lui être adressé de la part des participants de cet atelier.



## ANNEXES

### Annexe 1 : Agenda de l'atelier

23 Mai –Jour 1)		
Objectifs de la journée 1	Accueil et ouverture / Expression des attentes des participants / Importance de l'adaptation (de l'international au national, processus PNA) / État des lieux sur le suivi et l'évaluation / Échange d'expériences pays sur les défis du suivi et évaluation	
9 h 00 – 11 h 00	Accueil et enregistrement des participants	Organisateurs
	<b>Mot de bienvenue</b> Partenariat sur la Transparence dans l'Accord de Paris (PATPA)	Klaus Wenzel, Cluster Francophone
	<b>Ouverture de l'atelier</b> : Discours Inspecteur N°1, Ministère de l'Environnement, de la protection de la Nature et du Développement Durable du Cameroun	Valentin Wagnoun, MINEPDED, République du Cameroun
	<b>Présentation de l'agenda</b> / Introduction et attentes des participants	Facilitatrice
	<b>L'adaptation au changement climatique</b> : état des lieux au niveau international	Message vidéo, Laureline Krichewsky, secrétariat CCNUCC
11 h 00 – 11 h 30	Pause-café	
11 h 30 – 13 h 00	Introduction : Le suivi et évaluation (S&E) des mesures d'adaptation au changement climatique	Emilie Beauchamp, Institut international pour l'environnement et le développement (IIED)
	Le processus Plans national d'adaptation (PNA) en mettant l'accent sur le suivi et l'évaluation (S&E)	Prakash Bista , PNUD
	Les co-bénéfices entre adaptation et atténuation	Maryline Darmaun, FAO
	Questions et réponses (Q&A)	Facilitatrice
13 h 00 – 14 h 00	Déjeuner	
14 h 00 – 15 h 30	<b>Discussion de panel</b> : échange d'expériences dans l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation de l'adaptation Partages d'expériences par trois pays participant et l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) de la France	Facilitatrice et 4 panelistes
15 h 30 – 16 h 00	Pause-café	
16 h 00 – 17 h 00	Plénière : Présentation des groupes du travail prévu lors du deuxième jour et clôture du premier jour	Facilitatrice principale et facilitateurs des groupes
17 h 00	Fin du 1 <sup>er</sup> jour	
19 h 00	Dîner à l'hôtel	



24 Mai (jour 2)		
<b>Objectifs de la journée 2</b>	<b>Travaux de groupe sur le suivi et l'évaluation : renforcer les capacités (niveau national, en considérant les attentes au niveau international) et échanges d'expériences de pays</b>	
09 h 00	Retour sur les discussions de la veille : temps pour les questions et clarification Rapide rappel des travaux de groupe de la journée et organisation	Participants
09 h 15	Le Partenariat CDN / NDC Partnership	Omar Zemrag, NDCP Support Unit
09 h 30	Le suivi et évaluation (S&E) des mesures d'adaptation au changement climatique (Suite du 1 <sup>er</sup> jour)	Emilie Beauchamp, IIED
10 h 00 – 12 h 15 (y compris 15 min. de pause-café)	<b>Première série de groupes de travail : Mise en place d'un cadre pour le suivi et l'évaluation</b> <i>4 groupes de travail en parallèle sur le même sujet : Objectifs :</i> 1) Définir les objectifs du cadre pour le suivi et l'évaluation et sur quoi ce dernier mettra l'accent 2) Institutionnalisation pérenne du S&E et budgétisation nationale/sectorielle : les défis, les approches, les partenariats, 3) Assurer des synergies entre les différents cadres de suivi et d'évaluation (adaptation, gestion des risques, ODD, etc.) 4) Présentation de bonnes pratiques , de cas « cliniques »	Par groupe de travail: 1 Facilitateur (et gardien du temps) et 1 rapporteur
12 h 15 – 13 h 00	Présentations des résultats des travaux en groupe en plénière	Rapporteurs
13 h 00 – 14 h 00	Déjeuner	
14 h 00 – 15 h 30	<b>Deuxième série de groupes de travail : Mise en place d'un cadre pour le suivi et l'évaluation</b> <i>3-4 groupes de travail en parallèle sur le même sujet : Objectifs :</i> 1) Développement des indicateurs : rôle des indicateurs, caractéristiques de 'bons' indicateurs, types d'indicateurs, défis techniques et méthodes pour définir des indicateurs, exemples d'initiatives mises en œuvre 2) Sources d'information, collecte de données 3) Indicateurs pour différents niveaux (faire le lien entre adaptation, développement et réduction des risques): comment assurer les synergies (notamment dans le <i>reporting</i> international - incluant Sendai), quelles sont les passerelles; quels sont les lignes directrices et défis	Par groupe de travail : 1 Facilitateur (et gardien du temps) et 1 rapporteur



	4) Présentation de bonnes pratiques, de cas « cliniques » 5) Exercice appliqué	
15 h 30 – 16 h 00	Pause-café	
16 h 0 – 16 h 45	Présentations des résultats des travaux en groupe en plénière	Rapporteurs
16 h 45 – 17 h 00	Préparation de la 3 <sup>ème</sup> journée	Facilitatrice
17 h 00	Fin du 2 <sup>ème</sup> jour	
19 h 00	Dîner social en ville	

25 Mai (jour 3)		
<b>Objectifs de la journée 3</b>	Lier les besoins nationaux aux attentes internationales / Faciliter le réseautage des participants au-delà de l'atelier / Leçons tirées de l'atelier	
09 h 00 – 09 h 15	Retour sur les discussions de la veille : temps pour les questions et clarification	Participants
09 h 15 – 10 h 00	Présentation générale du Tableau de Bord Adaptation de la Commission Européenne	Claire Collin et Jérôme Duvernoy
10 h 00 – 10 h 30	Q&A avec le secrétariat du CCNUCC <i>via Skype</i>	Dr. Florin Vladu et Laureline Krichewsky, secrétariat CCNUCC
10 h 30 – 11 h 15 y inclus la pause-café	<b>Prochaines étapes par les pays</b> : travaux en groupe par pays et marché de l'information	Tous les pays représentés
11 h 15 – 11 h 45	<b>Échanges</b> : prochaines étapes et propositions pour le réseautage	Pays
11 h 45 – 12 h 15	Introduction : <i>Initiative for Climate Action Transparency</i> (ICAT) et <i>Capacity Building Initiative for Transparency</i> (CBIT)  Activités 2018 du Cluster francophone	Saverio Ragazzi, Centre régional de collaboration Lomé, UNDP/UNEP Global Support Programme Klaus Wenzel, Cluster Francophone
12 h 15 – 12 h 45	<b>Conclusion de l'atelier</b> - Recommandations et feedback aux organisateurs - Fiche d'évaluation	Facilitatrice/organisateurs
12 h 45 – 13 h 00	<b>Mots de clôture</b>	Claire Collin, Cluster Francophone Timothée Kagonbé, MINEPDED
13 h 00	<b>Fin de l'atelier</b>	
13 h 00 – 14 h 00	Déjeuner	
14 h 30	Départ des participants	



## Annexe 2: Liste des participants

### Participants par pays

### Experts, modératrice, équipe organisationnel